

Compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 20 Février 2025

En l'an deux mil vingt-cinq, le conseil municipal s'est réuni le vingt février à 20h00 sur une convocation du 13 février 2025.

Présents : Philippe NEAU, Marion ROBIN, Émilie PORTAIS, Émilie CORS, Sonia CLAVURIER MICHAUD, Bernard BARRAUD, Stéven JARDIN, Christophe COETTO, Magali VINCENT, Vincent RENAUDIN

Absents : François BERTRAND, Marion FILLEUL, Edwige MADEUX

Secrétaire de séance : Marion ROBIN

1. Compte rendu du Conseil Municipal du 28 janvier 2025 :

Reporté au prochain conseil municipal.

2. Vote de crédits d'investissement avant le vote du budget 2025 :

Suite à un appel des services de la Préfecture, il est demandé de reprendre une délibération concernant le montant d'investissements qu'il nous est possible de mandater en attendant le vote du budget.

La somme de 85 845,77 € peut-être engagée avant le vote du budget.

Monsieur le Maire demande qui est favorable à cette délibération ?

Vote : 10 OUI

3. Devis fondations blocs sanitaires maternelle :

Monsieur Le Maire explique avoir eu un rendez-vous avec M. GUILLON, architecte, et M. ROY, responsable Bâisseurs Charentais, pour connaître les raisons de l'immobilisme actuel sur le chantier. M. ROY n'arrive pas à obtenir le rapport de l'ingénieur structure diligenté pour l'étude de sol sous le mur qui s'est révélé sans fondations.

A ce jour, aucun devis n'a été transmis à l'architecte.

M. GUILLON a informé Monsieur Le Maire qu'il allait solliciter une autre entreprise.

Stéven JARDIN demande à ce que la Mairie puisse avoir accès au rapport de l'ingénieur structure ainsi qu'à ses préconisations.

4. Informations et questions diverses :

Monsieur Le Maire

- informe que la mairie devra prendre à sa charge l'aménagement permettant la réception des eaux pluviales devant le bâtiment de M. DOUZILLE, carrossier.

- informe qu'un courrier a été adressé au notaire chargé de la vente d'une maison située Basse Rue pour informer du risque d'inondation sur le terrain rattaché à cette maison. Le terrain apparaît en zone constructible mais de récentes fortes pluviométries ont démontré qu'il était inondable.

- fait part de la fin des travaux de plantations chemin des Gas avec la pose d'écorces au pied des arbres.

- indique que le chantier de la salle des fêtes est en bonne voie : prises et cloisons installées, carrelage posé. Nous sommes dans l'attente de l'intervention de l'entreprise CASSERON : hotte et raccordement gaz.

- informe qu'une réunion se tiendra à la CDC AA le 27 mars sur le sujet de la voie de contournement de Nuaillé en lien avec le raccordement éolien qui doit être réalisé par RTE.

- informe que les brigades vertes n'ont pas honoré la semaine retenue par la commune. Les tarifs d'intervention seraient revus avec une hausse conséquente pour 2025.

- a été sollicité par M. LAMBERT, propriétaire du terrain jouxtant le cimetière sur lequel la Mairie a fait une réservation foncière, afin de faire estimer le terrain. Monsieur Le Maire a interrogé le service des domaines. L'estimation est de 17 700 €.

- a rencontré Mme BURGELIN, musicienne, afin de réfléchir à l'inauguration de l'Eglise.

- indique que le plancher sur lequel reposaient les bancs de l'Eglise est vermoulu. Des sondages ont été réalisés à plusieurs endroits.

Magali VINCENT s'est renseignée pour réaliser un diagnostic arboricole prioritairement pour les deux érables présents dans la cour de l'Ecole. Ce diagnostic a un coût de 1 000 € la demie-journée. Cela permettrait de faire un bilan pour les arbres du champ de Foire, du Stade, de la Colline aux enfants, du Pôle Santé, du terrain de la place du Four.

Il pourrait être programmé fin mars/début avril.

Christophe COETTO a été sollicité par le FC2C afin que la Commune intervienne sur un des buts du terrain de football. Ce dernier étant trop bas, le terrain pourrait ne plus être homologué pour les matchs.

Emilie PORTAIS fait un point sur Mon jardin qui bourdonne :

- le PNR organise des ateliers de plantations avec les élèves de l'Ecole,
- le PNR fait intervenir la Frenaie pour une animation auprès des élèves de CE2-CM1 et CM2,
- des ganivelles seront posées en remplacement des grilles vertes, un espace d'ouverture permettant l'accès au matériel de tonte est prévu,
- il serait souhaitable de prévoir l'achat d'une balançoire à bascule, d'une balançoire enfant et d'une autre pour les plus petits pour compléter les jeux existants.

Magali VINCENT précise que les services techniques sont intervenus pour réparer la cabane et que le câblage électrique a été enlevé dans l'espace dans lequel il y avait la cuve à fioul.

Une signalétique « marches glissantes » doit être posée.

L'inauguration est programmée pour le 25 mai de 14h30 à 17h. Le PNR organise ce temps : spectacle sur les pollinisateurs et goûter.

Emilie CORS s'interroge sur l'équilibre des menus de la restauration scolaire. Elle demande si la Commune est accompagnée par un diététicien.

Il n'y a pas de lecture des menus par un diététicien mais la responsable du restaurant scolaire suit les recommandations GEM-RCN (Groupe d'Etude des Marchés de Restauration Collective et Nutrition) pour l'élaboration des menus.

Stéven JARDIN qui assistait juste avant le Conseil Municipal au Conseil d'Ecole n'a pas eu de questions concernant la restauration scolaire. Les retours faits régulièrement sont positifs.

Emilie CORS fait état de sa surprise de ne pouvoir connaître le prix de la salle des fêtes avant de la louer. Monsieur Le Maire explique que les travaux récents de réaménagement de la cuisine entraîneront peut-être une modification des tarifs plus importante que d'ordinaire. La revalorisation annuelle étant souvent en lien avec les tarifs de l'électricité.

Fin de séance à 21h12

Philippe NEAU	Maire et Président de séance	
Marion ROBIN	Secrétaire de séance	